

bronzo

fo6-16590 annulée
car doublée avec fo6-13800
Or la fo6-13800 est celle de
mai.
Donc annulation à fort

MG

CHANTIER 92101
AVENANT N° 3 AU MARCHÉ N°98/20

COMMUNAUTE URBAINE MARSEILLE
PROVENCE METROPOLE
Service Comptabilité D.P.U
Les Docks - Atrium 10.7
BP 48014
13567 MARSEILLE CEDEX 2

FACTURE N° 27412 .06.2006

Budget principalVOTRE BC N° 06D03553Tiers n° 000331 - Marché n° 006079

LA CIOTAT, LE 30 JUIN 2006.

MOIS DE JUIN 2006.

NETTOIEMENT DES VOIES PUBLIQUES CONCERNANT LA MAIRIE DE LA CIOTAT

Nettoiemment des voies publiques, foire, marchés et mobiliers
urbains.

Suivant avenant n° 3 : Mise en œuvre d'un lavage
quotidien, 7 jours sur 7, des voies du centre-ville au
moyen d'une laveuse, dont l'équipage sera composé
d'un chauffeur et d'un lancier

Prix forfaitaire mensuel	8 965,57	EUROS
Coefficient révision de prix Décembre 2005 : 1,251 soit montant révisé	11 215,93	
MONTANT HT	11 215,93	EUROS
TVA 19.60%	2 198,32	EUROS
MONTANT T T C	13 414,25	EUROS

(TREIZE MILLE QUATRE CENT QUATORZE EUROS 25 CTS)

Valeur en votre aimable règlement par virement à notre compte
SOCIETE GENERALE -- LA CIOTAT --
N° 30003 01248 00020332742 77

RECETTE DES FINANCES
DE
MARSEILLE MUNICIPALE

Le Mardi 13 Mars

2007.

OBSERVATIONS

(88)

4011 4011
5577 et 5580.

Collectivité : C.M.P.M.

N° du rejet : 92-93

Sur le mandat N°

Bordereau N°

NAT. 611

Exercice :

De € 2465,94 x 2

Au nom de : SA BLOU 20.

Rejet de F07-00315 et F06-26024

OBSERVATIONS DONNANT LIEU
AU REJET DU MANDAT

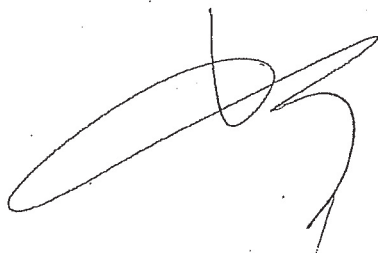
RÉPONSE
DU SERVICE GESTIONNAIRE

M. 806 077.

DPU.

23 MARS 2007

Erreur sur le coefficient de
cristallin : collecté au
lieu de propriété -



NOTA : Fiche à joindre obligatoirement après
annotation du service gestionnaire, au
nouveau titre de paiement.

bronzo

F07 - 00315,
Mandat rejete a 2007

MG

CHANTIER 92100
AVENANT N° 3 AU MARCHÉ N°98/20

COMMUNAUTE URBAINE MARSEILLE
PROVENCE METROPOLE
Service Comptabilité D.P.U.
Les Docks - Atrium 10.7
BP 48014
13567 MARSEILLE CEDEX 2

FACTURE N° 28520 .12.2006

Budget principalVOTRE BC N° 06D13549Tiers n° 000331 - Marché n° 006079

LA CIOTAT, LE 31 DECEMBRE 2006.

MOIS DE DECEMBRE 2006.

**COLLECTE ET EVACUATION DES DECHETS URBAINS CONCERNANT
LA MAIRIE DE LA CIOTAT**

Collecte sélective et évacuation des déchets urbains
Suivant avenant n° 3 :

.Extension des fréquences de collecte prévues en
centre ville à la zone littorale .
Extension du mode de collecte sélective en
additive initialement prévu en centre ville à
certaines zones critiques 12 956.77 EUROS

.Augmentation du nombre d'heures de fonctionnement
des deux mini bennes prévues dans le marché afin
de collecter les diverses voies inaccessibles aux
bennes de collecte classiques 4 774.28 EUROS

RUP

MONTANT HT	17 731.05	EUROS
Coefficient révision de prix Décembre 2005 : 1,264 soit montant révisé	22 412.05	EUROS
	22 412.05	EUROS
soit base pour tva à 5,50% : 68 % du ht	15 240.19	EUROS
soit base pour tva à 19,60% : 32% du ht	7 171.86	EUROS
TVA 5.50 %	838.21	EUROS
TVA 19,60 %	1 405.68	EUROS
MONTANT T T C	24 655.94	EUROS

(VINGT QUATRE MILLE SIX CENT CINQUANTE CINQ EUROS 94 CENTS)

Valeur en votre aimable règlement par virement à notre compte
SOCIETE GENERALE - LA CIOTAT -
N° 30003 01248 00020332742 77

Adresse administrative : Domaine de Provence - 135 Av. Braye, de Cau - BP 51457 - 13785 Aubagne Cedex - Tel : 04 91 00 68 50 - Fax : 04 91 00 68 52



Siège social : Albélia 1 - BP 145 - 13702 La Ciotat cedex - Tel : 04 42 08 84 90 - Fax : 04 42 71 97 83
SA au Capital de 2 800 000 € - Banque SG 30003 01248 00020332742 77 - SIRET 071 800 205 000 16 - RCS Marseille B 071 800 205 - APE 3811 Z - TVA FR 02 071 800 205



Reçu au Contrôle de légalité le 13 décembre 2010

bronzo

Fo6- 26024 (138)
mandat rejeté en 2007

MG

CHANTIER 92100
AVENANT N° 3 AU MARCHÉ N°98/20

COMMUNAUTE URBAINE MARSEILLE
PROVENCE METROPOLE
Service Comptabilité D.P.U.
Les Docks - Atrium 10.7
BP 48014
13567 MARSEILLE CEDEX 2

FACTURE N° 28165 .10.2006

Budget principalVOTRE BC N° 06D13549Tiers n° 000331 - Marché n° 006079

LA CIOTAT, LE 31 OCTOBRE 2006.

MOIS D'OCTOBRE 2006.

COLLECTE ET EVACUATION DES DECHETS URBAINS CONCERNANT LA MAIRIE DE LA CIOTAT

Collecte sélective et évacuation des déchets urbains
Suivant avenant n° 3 :

.Extension des fréquences de collecte prévues en
centre ville à la zone littorale
Extension du mode de collecte sélective en
additive initialement prévu en centre ville à
certaines zones critiques

12 956.77 EUROS

.Augmentation du nombre d'heures de fonctionnement
des deux mini bennes prévues dans le marché afin
de collecter les diverses voies inaccessibles aux
bennes de collecte classiques

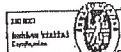
4 774.28 EUROS

MONTANT HT	17 731.05	EUROS
Coefficient révision de prix Décembre 2005 : 1.264 soit montant révisé	22 412.05	EUROS
	22 412.05	EUROS
soit base pour tva à 5,50% : 68 % du ht	15 240.19	EUROS
soit base pour tva à 19,60% : 32% du ht	7 171.86	EUROS
TVA 5.50 %	838.21	EUROS
TVA 19,60 %	1 405.68	EUROS
MONTANT T T C	24 655.94	EUROS

(VINGT QUATRE MILLE SIX CENT CINQUANTE CINQ EUROS 94 CENTS)

Valeur en votre aimable règlement par virement à notre compte
SOCIETE GENERALE - LA CIOTAT -
N° 30003 01248 00020332742 77

Adresse administrative : Domaine de Provence - 135 Av. Braye de Cau - BP 51457 - 13785 Aubagne Cedex - Tel : 04 91 00 68 50 - Fax : 04 91 00 68 52



Siège social : Athéna 1 - BP 145 - 13702 La Ciotat cedex - Tel : 04 42 08 84 90 - Fax : 04 42 71 97 83
SA au Capital de 2 800 000 € - Banque SG 36093 01248 00020332742 77 - SIRET 071 800 205 000 16 - RCS Marseille B 071 800 205 - APE 3811 Z - TVA FR 02 071 800 205



Reçu au Contrôle de légalité le 13 décembre 2010